

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

VINGT ET UNIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A21/5
4 mars 1968

Point 1.17 de l'ordre du jour
provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU COMITE DE LA FONDATION Dr A. T. SHOUSHA

(Réunion du 1er février 1968)



Le Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha s'est réuni le 1er février 1968, conformément aux Statuts de la Fondation. Le Dr A. A. Al-Huraibi a été élu Président de la séance.

Le Comité a examiné les réponses reçues des Etats Membres de la zone géographique où le Dr A. T. Shousha a servi l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que la documentation présentée à l'appui des candidatures.

A l'issue de ses délibérations, le Comité a décidé à l'unanimité de recommander à l'Assemblée mondiale de la Santé l'attribution du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha en 1968 au Professeur A. M. Kamal.

Le Professeur Kamal a consacré cinquante années de sa vie à la cause de la santé publique. Il a participé activement à la création de l'Institut supérieur de la Santé publique d'Alexandrie, qui est utilisé non seulement par la République Arabe Unie, mais encore par un certain nombre de pays de la zone géographique où le Dr A. T. Shousha a servi l'Organisation mondiale de la Santé.

Le Professeur Kamal a accompli une oeuvre scientifique remarquable dans les domaines de l'épidémiologie ainsi que de la formation des médecins et du personnel de santé publique. Il fut l'un des grands animateurs qui contribuèrent à l'éradication de la peste, du typhus et de la variole dans la République Arabe Unie.

Son rôle a été particulièrement éminent lors de l'épidémie de choléra survenue en Egypte en 1947. C'est grâce à ses vastes connaissances et à ses efforts opiniâtres que l'épidémie fut enrayée rapidement, avant d'avoir pu s'étendre à d'autres pays de la même zone géographique.